

CONSERVATION

des
Milieux Humides

EN FORÊT PRIVÉE



*Cahier du
Propriétaire*

SYBREX
SYSTEMS

MILIEU HUMIDE # 6

LAC À ÉLISÉE (Lejeune)

Ce cahier appartient au(x) propriétaire(s) :

1. *Bruno Dubé*
2. *Camille St-Pierre et Louiselle Labrie*



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

Le cahier du propriétaire.....	1
L'importance des milieux humides.....	2
Le projet : mise en situation	3
La Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent et ses partenaires.....	3
Le territoire et les 25 milieux humides impliqués.....	4
Les objectifs du projet.....	4

PREMIÈRE PARTIE – VOTRE MILIEU HUMIDE

Rapport d'inventaire.....	7
Votre album photographique.....	11

DEUXIÈME PARTIE – VOTRE PLAN DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR

17

TROISIÈME PARTIE - VOTRE DÉCLARATION D'INTENTION.....

19

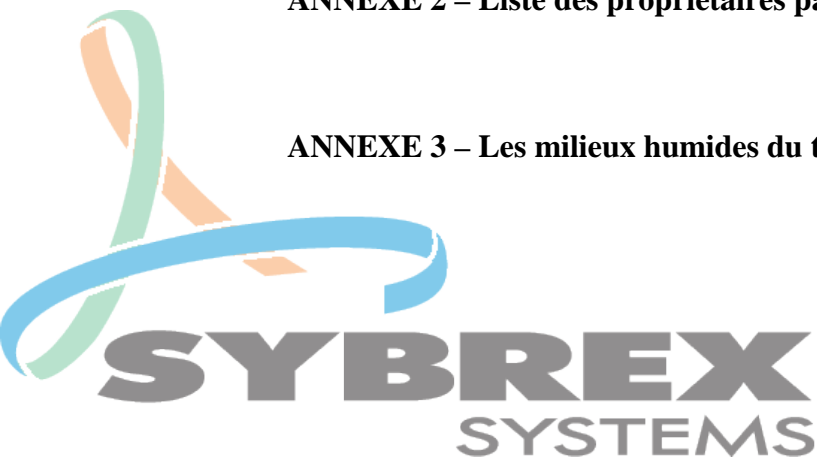
CONCLUSION

22

ANNEXE 1 – Carte des milieux humides du territoire

ANNEXE 2 – Liste des propriétaires participants

ANNEXE 3 – Les milieux humides du territoire : quelques photos



INTRODUCTION

Merci de prendre quelques minutes pour vous renseigner davantage sur l'importance de votre milieu humide.

Vous possédez l'un des 25 milieux humides que l'on retrouve sur le territoire de l'est du lac Témiscouata. Au cours des dernières semaines, vous avez été contactés, puis pour la plupart rencontrés par la biologiste de la Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent qui vous invitait à protéger votre milieu humide situé sur votre lot boisé.

Lors de cette rencontre, nous vous avons présenté les résultats de l'inventaire de votre milieu humide, des photographies de votre site, les observations particulières et les problématiques observées ainsi que les recommandations de protection et d'aménagement. Afin de signifier concrètement votre accord pour la protection de votre milieu, vous avez signé une déclaration d'intention qui repose sur l'honneur mais qui n'a cependant aucune valeur juridique .

Le cahier du propriétaire

Ce cahier a pour objectif de vous renseigner un peu plus sur votre milieu humide et sur les différents choix qui s'offrent à vous aujourd'hui. Il peut vous guider vers des décisions importantes prises en toute connaissance de cause et de façon volontaire. Ce cahier vous appartient. N'hésitez pas à y inscrire vos commentaires et les informations supplémentaires que vous connaissez.

De notre côté, nous avons personnalisé ce cahier. Nous vous avons préparé une carte plastifiée illustrant en détail votre milieu humide à partir d'une photographie aérienne. Nous pensons que de cette façon vous pourrez utiliser cette carte pour découvrir davantage votre lot et en profiter au maximum. De plus, nous vous avons remis un exemplaire du *Monde du marais* qui est une gracieuseté de Canards Illimités.

Bonne randonnée.

L'importance des milieux humides

Les milieux humides sont des sites saturés d'eau ou inondés pendant une période suffisamment longue pour influencer le sol et la végétation présente. Il est convenu d'appeler milieux humides les lacs, les rivières, les étangs, les marais, les marécages et les tourbières. En absorbant l'eau des pluies, les milieux humides agissent comme des éponges et constituent de véritables réservoirs, ce qui empêche les sols de s'assécher. De plus, les plantes aquatiques qui y sont présentes filtrent les matières polluantes et jouent un rôle de purification comparable à celui des reins dans l'organisme humain.

Les milieux humides sont les plus productifs de tous les milieux naturels. Une végétation abondante, un milieu propice à la prolifération des micro-organismes et de fréquents changements de niveau d'eau favorisent la présence de formes de vie nombreuses et diversifiées. Plusieurs espèces d'oiseaux habitent ou fréquentent ces aires pour y nicher, s'y nourrir ou y faire escale lors des migrations. Des amphibiens (grenouilles, salamandres, crapauds) et reptiles (tortues) ont besoin de ce milieu, au moins pour se reproduire. Nombreux sont les mammifères qui y passent une partie de la vie. Les petits rongeurs, les chevreuils, les orignaux ainsi que plusieurs de nos animaux à fourrure (rat musqué, belette, castor, vison, loutre) y trouvent abri, nourriture, aire de repos et parfois de reproduction.

Le projet : mise en situation

Au Québec, la majorité des milieux humides se situent le long du corridor fluvial du Saint-Laurent. Il regroupe au-delà de 60 000 hectares de milieux humides. Les plus importants se retrouvent au lac St-François (7 500 hectares), au lac St-Pierre (4 000 hectares) et au lac St-Louis (2 500 hectares).

À l'intérieur des terres, plus particulièrement en milieu forestier, on retrouve une multitude de petits milieux humides qui, regroupés à l'échelle de bassins et de sous-bassins hydrographiques, jouent un rôle très important sur le régime hydrique (écoulement de l'eau) du territoire et sur la biodiversité de la région.

En concertant les efforts et les actions de conservation à l'échelle d'un territoire, nous obtiendrons des résultats beaucoup plus significatifs et importants.

La Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent et ses partenaires

Forte de son expérience en gestion intégrée des ressources et en aménagement multiressource auprès de quelque 700 propriétaires de boisés privés du territoire l'est du lac Témiscouata, la Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent a initié en 1999 un *projet pilote de conservation volontaire des milieux humides à l'échelle du territoire*.

Pour la réalisation de son projet, la Forêt modèle s'est associée au Groupement forestier de l'Est du Lac Témiscouata, à la Fondation de la Faune du Québec, au Plan nord-américain de gestion de la sauvagine, à Habitat faunique Canada et à Canards Illimités Canada.

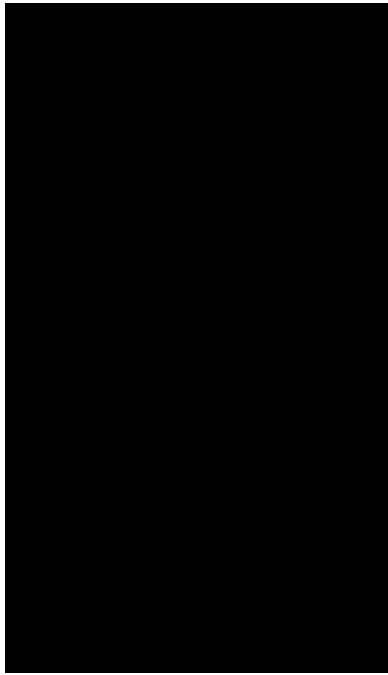
Le territoire et les 25 milieux humides impliqués ---

L'unité territoriale retenue pour le présent projet est celle située à l'est du lac Témiscouata. C'est le territoire du Groupement forestier de l'Est du Lac Témiscouata. Il est principalement composé de petites forêts privées (1 500 lots appartenant à plus de 700 propriétaires) réparties sur six municipalités. Les terrains forestiers comprenant *les milieux humides et les aulnaies représentent 0,4 % du territoire soit près de 292 hectares*. L'eau à elle seule représente 6,4 % du territoire, soit près de 4 191 hectares. Le territoire fait partie du bassin hydrographique de la Baie de Fundy. On y retrouve 20 sous-bassins hydrographiques dont les eaux après avoir parcouru plus de 100 kilomètres, se déversent finalement dans la rivière Madawaska.

En 1999-2000, on compte *25 milieux humides* totalisant *138 hectares* répartis sur *53 lots boisés* et appartenant à *38 propriétaires* impliqués dans le projet.

Les objectifs du projet ---

1. Réaliser des ententes de conservation volontaire avec les propriétaires des milieux humides retenus.
2. Caractériser les milieux humides retenus et réaliser un plan de protection et de mise en valeur pour chacun des sites.
3. Développer un modèle exportable pour d'autres territoires privés du Québec.



*PREMIÈRE
PARTIE*

**VOTRE
MILIEU
HUMIDE**



RAPPORT D'INVENTAIRE

MILIEUX HUMIDES – TERRITOIRE DE L'EST-DU-LAC TÉMISCOUATA

LAC À ELISÉE

Identification du site

Propriétaires	Localisation cadastrale	Adresse + téléphone
Bruno Dubé Camille St-Pierre et Louiselle Labrie	Lot 19 a + b rang III Lejeune Lot 20 rang III Lejeune	180 de l'Église Lejeune GOL ISO 418-855-2530 120 Rg 3 & 4 Lejeune GOL ISO 418-855-5405

Date de l'inventaire : 17 août 1999

Accessibilité : Chemin forestier (camionnette) et canot

Observateurs : Eric Gosselin
Luce-Maude Gendreau

Type de milieu humide + données physiques

Types : Lac et marais peu profond avec quelques herbiers aquatiques

Position hydrologique : Lac de tête dont la sortie est le tributaire du ruisseau Adjutor

Superficie : 5,3 hectares

Profondeur : 70 centimètres

Température de l'eau : 20,9°C

Substrat : Organique

Type de répartition de l'eau libre

les zones blanches indiquent l'eau

les zones ombrées indiquent les plantes émergentes, arbrisseaux ou arbres



Historique

- Le nom du lac est celui de l'ancien propriétaire Elisée Labrie (père de Louiselle)
- Autrefois, ce site était entouré de terres agricoles
- Pêche d'ombles de fontaine (truites mouchetée) depuis toujours

Utilisation de l'entourage

- Forêt (coupe de bois)
- Agriculture (bovins de boucherie)

Végétation aquatique

Cette partie regroupe les principales plantes aquatiques de votre milieu humide (voir le livre « le monde du marais »). D'abord, la **végétation submergée** englobe les plantes qui poussent entièrement sous l'eau. Pour sa part, la **végétation émergente** regroupe les espèces dont seulement une partie de la plante se dresse hors de l'eau. Enfin, les **plantes et arbustes riverains** sont toutes les autres espèces allant de la zone humide jusqu'à la zone sèche autour de votre milieu humide.

Les chicots sont des arbres partiellement ou complètement morts qui sont restés debout et sur lesquels on trouve des cavités creusées par des pics, des insectes ou par l'action des intempéries. Les cavités de ces arbres morts sont utilisées par certains canards (canard branchu et garrot à œil d'or) pour y construire leur nid. De plus, les chicots sont aussi utilisés comme perchoir par les oiseaux de votre milieu humide.

<p style="text-align: center;"><u>Plantes flottantes</u></p> <ol style="list-style-type: none">1. Potamot2. Nénuphar jaune (à fleurs panachées)3. Rubanier	<p style="text-align: center;"><u>Plantes et arbustes riverains</u></p> <ol style="list-style-type: none">1. Éricacées (myrique baumier)2. Carex3. Graminées (foin d'eau)4. Scirpe5. Labiées (Scutellaire toque, Lycope à une fleur)6. Bryophyte (mousses)
<p style="text-align: center;"><u>Plantes émergentes</u></p> <ol style="list-style-type: none">1. Jonc des marais (éléocharide)2. Quenouille3. Sagittaire (flèche d'eau)	<p style="text-align: center;"><u>Arbres</u></p> <ol style="list-style-type: none">1. Bouleau blanc2. Épinette noire3. Thuya occidental (cèdre)
<p style="text-align: center;"><u>Plantes submergées</u></p> <ol style="list-style-type: none">1. Myriophylle blanchissant	<p style="text-align: center;"><u>Chicots</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Il y a plusieurs chicots ayant un diamètre supérieur à 10 cm autour du lac

Le défrichement du territoire, puis le développement industriel et urbain ne sont pas sans conséquences sur l'environnement et la destruction des milieux humides. Ces pertes de milieux humides sont très préoccupantes, du fait de leur rareté et de leur importance biologique pour les oiseaux aquatiques, certains mammifères, poissons et amphibiens.

Oiseaux aquatiques

Plusieurs espèces d'oiseaux aquatiques dépendent de ces habitats pour s'alimenter lors des migrations ou pour se reproduire.

- La particularité et la qualité de votre milieu humide offre un habitat propice recherché par les oiseaux aquatiques. Voici la liste des espèces qui sont présentes dans votre milieu humide lors de notre inventaire :

1. Canard noir
2. Grèbe à bec bigarré

3. Bernache du Canada
4. Morillon à collier
5. Crécerelle d'Amérique

- Naturellement, d'autres espèces peuvent s'ajouter à cette liste

Tableau 1 : Bilan de l'utilisation des niochirs artificiels par la sauvagine au lac à Elysée pour les années 1996 à 1998

#	1996	1997	1998
36074	Écureuil	Pic Flamboyant	Non disponible
36123	Écureuil	Non occupé	Non disponible

Mammifères

(les principaux)

Cette partie regroupe les mammifères observés par les propriétaires ou qui avaient des indices de présence lors de notre inventaire. Naturellement, d'autres espèces peuvent être de passage ou tout simplement utiliser votre milieu humide.

1. Orignal
2. Cerf de Virginie
3. Castor

5. Vison d'Amérique
6. Renard roux

Poissons

1. Cyprinidées (famille des ménés)
2. Dans le passé, ce lac abritait un grand nombre de truites. Présentement, elles sont beaucoup moins nombreuses.

Amphibiens et Invertébrés

- Le crapaud d'amérique, les grenouilles et les salamandres dépendent des milieux humides pour leur survie (reproduction et alimentation).
- Les amphibiens sont très sensibles à leur environnement. Leur présence est un bon indicateur de la qualité de votre milieu humide (absence de pollution).
- Ce lac abrite des sangsues (invertébrés).

Observations particulières et Problématiques

- Installation de 2 nichoirs (1995) en bordure du lac afin de favoriser la nidification de certains canards (garrot à œil d'or et canard branchu).
- Présence susceptible d'intrus (non respect de la propriété privée).
- Présence de prédateurs (renard roux) qui causent de la prédation aux oiseaux nicheurs.
- Éviter l'accès des animaux de ferme (bovins) au milieu humide.

Recommandation (protection et aménagements)

- Signalisation indiquant la fragilité du milieu afin de le protéger.
- Inventaire d'oiseaux (printemps 2000) afin d'évaluer s'il y a utilisation du milieu pendant la période de nidification.
- Évaluation (hiver 2000) de l'oxygène dissous dans le lac. Les propriétaires souhaiteraient ensemercer (si possible) de l'ombles de fontaine (truite mouchetée) .
- Inventaire (printemps 2000) des petits lacs (milieux humides) situés à proximité du lac à Élysée.
- Inventaire (printemps 2000) du tributaire et de l'émissaire du lac à Élysée afin d'évaluer le profil de l'écoulement actuel. Si nécessaire, effectuer un léger nettoyage ou des aménagements.
- Inventaire et localisation (automne 2000) des frayères d'omble de fontaine. Si nécessaire, prévoir l'aménagement de frayères.
- Un des propriétaires (Bruno Dubé) souhaite mettre ses 4 lots sous gestion faunique (via les articles 36,37 de la loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune).
- Diminution de la prédation sur les oiseaux nicheurs par l'aménagement d'un îlot au centre du lac. Cet îlot favorisera la nidification des oiseaux aquatiques (bernache, canards) tout en évitant l'accès des prédateurs.
- Conserver une bande riveraine autour du lac, obligatoirement dans une zone de 20 mètres, afin de ne pas nuire à la stabilisation des berges. Les arbres de la bande riveraine réduisent l'accumulation des sédiments dans l'étang (en retenant le sol) et l'augmentation de la température de l'eau. De plus, éviter, dans la mesure du possible, l'accès des animaux de fermes (bovins) au lac car ils peuvent contribuer à polluer l'eau et les rives du lac.
- Maintenir une population de castors active car leurs barrages permettent de conserver un niveau d'eau nécessaire à la survie de la faune et de la flore du milieu. Par contre, si la population est trop importante, assurer le contrôle par un trappage contrôlé.
- Conserver les chicots car ils peuvent être utilisés par les oiseaux aquatiques (perchoir, nidification).

Signature du biologiste responsable

Date : _____

Votre album photo



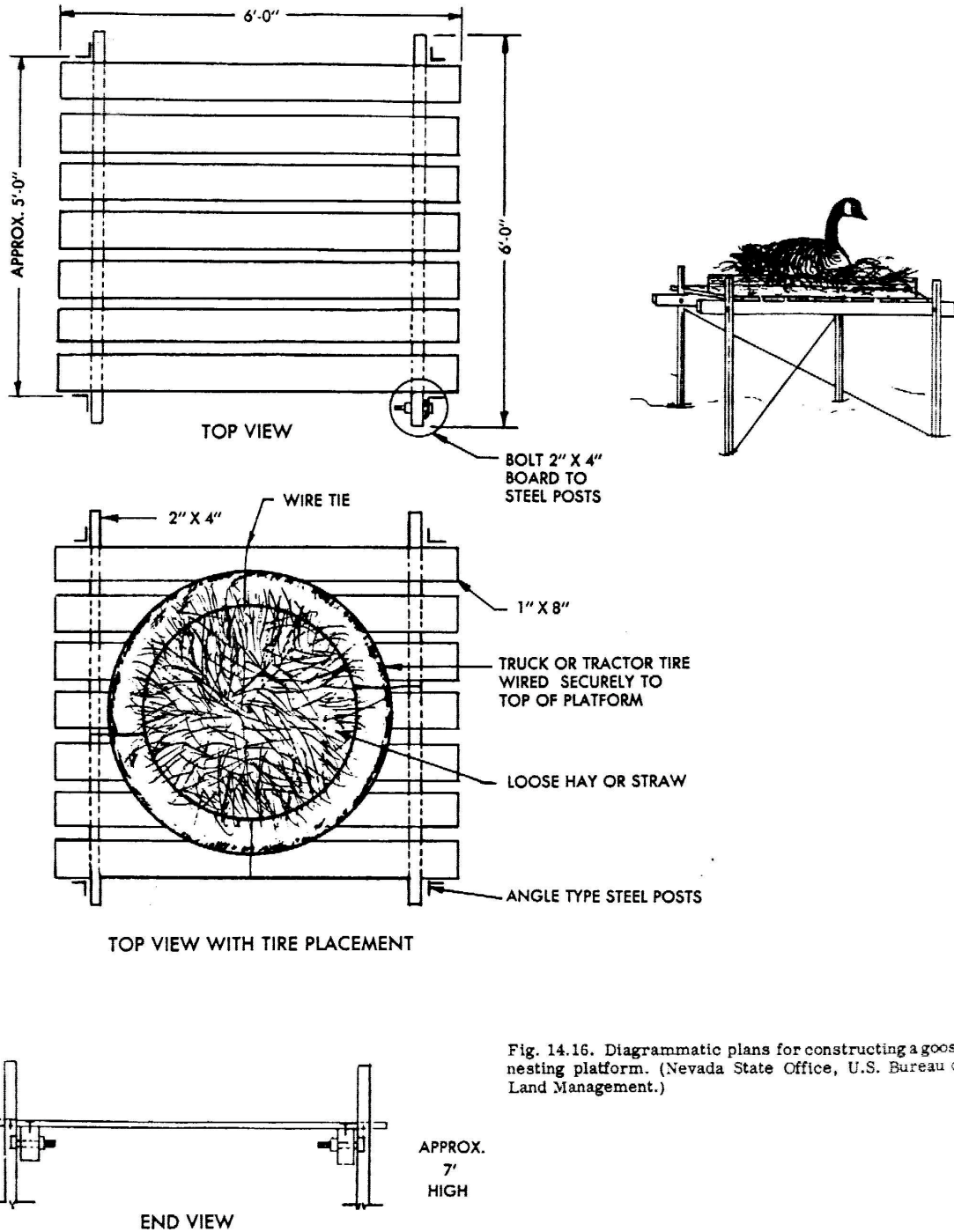


Fig. 14.16. Diagrammatic plans for constructing a goose nesting platform. (Nevada State Office, U.S. Bureau of Land Management.)

Exemple de plate-forme pour la nidification de la sauvagine



Lac à Elysée Haut et Bas : Vue d'ensemble du lac



Lac à Elysée Haut : Vue d'ensemble du lac

Bas : Vue d'ensemble du lac (il y a beaucoup de chicots tout autour du lac)



Lac à Elysée Haut : La quenouille est l'une des nombreuses plantes herbacées qui entourent le lac

Bas : Le lac comporte de nombreux herbiers aquatiques

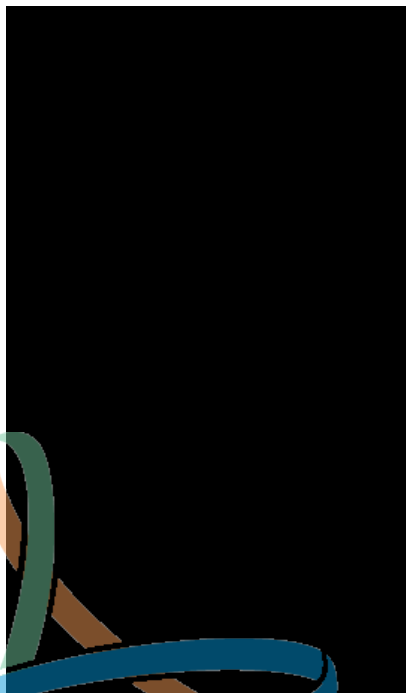


Lac à Elysée Haut et Bas : Un couple de bernache du Canada (outarde) niche depuis quelques années



*DEUXIÈME
PARTIE*

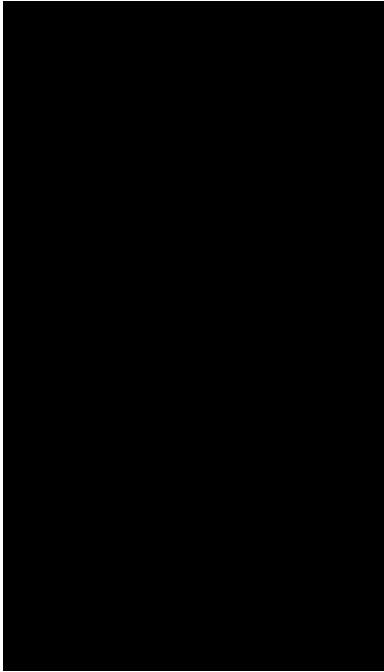
**VOTRE
PLAN DE PROTECTION
ET DE
MISE EN VALEUR**



PLAN DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR

Lac à Elisée

- ❑ Au niveau forestier, conserver une bande riveraine autour du milieu humide
- ❑ Au niveau agricole, éviter, dans la mesure du possible, l'accès des animaux au milieu humide
- ❑ Inventaire printanier des oiseaux aquatiques
- ❑ Construction d'un îlot au centre du lac afin de faciliter la nidification de la sauvagine et éviter la prédation
- ❑ Inventaire des tributaires (entrée d'eau) et de l'émissaire (sortie d'eau)
- ❑ Conserver les chicots
- ❑ Si nécessaire, gestion de la population de castors
- ❑ Signalisation indiquant la fragilité du milieu



*TROISIÈME
PARTIE*

**VOTRE
DÉCLARATION
D'INTENTION**



DÉCLARATION D'INTENTION

Projet de Conservation des milieux humides du territoire de l'Est-du-Lac Témiscouata

- ❑ Vous possédez un lot abritant un milieu humide . C'est une très grande richesse. Sans les milieux humides, bien peu d'animaux fréquenteraient le territoire.
- ❑ Cette déclaration d'intention est un engagement qui repose sur l'honneur.
- ❑ Cette déclaration d'intention n'a aucune valeur juridique, elle ne vous engage d'aucune manière, vous restez maître chez-vous. Elle n'est utile que tant et aussi longtemps que vous désirez la respecter. Si vous vendez votre propriété, le nouveau propriétaire n'est aucunement lié par ce que vous avez déclaré. Il en va de même lors de votre décès.
- ❑ Elle a comme objectif premier la protection du patrimoine écologique du milieu humide qui se retrouve sur votre boisé pour votre bénéfice et celui des générations futures.
- ❑ Cette déclaration d'intention constitue pour vous et votre famille une occasion d'explorer de nouvelles façon d'utiliser et de gérer votre terrain.
- ❑ Elle peut servir d'aide-mémoire relativement aux diverses actions que vous pouvez poser pour la conservation de votre patrimoine écologique.
- ❑ La signature de cette entente vous donne droit à une **aide technique** complète, dont une visite et un inventaire-terrain par des biologistes . Le résultat de cette étape est la préparation du « **cahier du propriétaire** » comprenant une description des habitats et des espèces présentes, une description des problématiques observées ainsi que des suggestions de protection et d'aménagements que vous pourriez réaliser sur votre propriété. Des photographies de votre milieu humide seront inclus dans votre cahier du propriétaire.

Je, _____, propriétaire d'une partie ou de la totalité du milieu humide _____, suis conscient(e) que mon lot boisé ou mon terrain possède une grande valeur faunique et qu'il constitue un patrimoine écologique important. En absorbant l'eau des pluies, je comprends que ce milieu humide agit comme une éponge et constitue un véritable réservoir qui empêche les sols de s'assécher. De plus, les plantes aquatiques présentes filtrent les matières polluantes, ce qui permet de préserver la nappe d'eau souterraine, dont l'une des fonctions est de fournir l'eau potable nécessaire à la consommation humaine. Je comprends que ce milieu héberge une foule d'êtres minuscules dont se nourrissent les poissons; il protège la faune aquatique contre la lumière, la chaleur et les prédateurs; il offre un habitat naturel aux canards et sert de nourriture à plusieurs espèces d'oiseaux aquatiques; il produit et abrite une multitude d'animaux qui contribuent de façon significative à la qualité de vie des résidents du territoire.

Compte tenu de l'importance du patrimoine écologique que je possède dans mon milieu humide, je m'engage moralement à :

- protéger mon milieu humide ;
- conserver dans la mesure du possible une bande de protection forestière qui protège et isole le milieu humide et ce, grâce à des mesures d'exploitation forestière sélectives et respectueuses de l'environnement ;
- conserver mon milieu humide qui est essentiel à la survie de nombreux animaux en contrôlant si nécessaire la population de castors et en la stabilisant à un niveau compatible avec les activités humaines existantes, donc en empêchant l'inondation non désirée de certains secteurs ;
- respecter les recommandations de protections décrites dans mon cahier du propriétaire ;

En échange, le Groupement forestier de l'Est-du-Lac Témiscouata et la Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent s'engage à :

- inclure au plan d'aménagement forestier de la propriété le volet « milieu humide » afin de respecter les intentions de protection du propriétaire;
- fournir un appui technique pour contrôler les populations de castors, en mettant en place un plan de gestion du castor et en prenant des ententes avec des trappeurs locaux ;
- fournir un appui technique aux propriétaires pour la préparation d'un plan de conservation de l'ensemble des milieux humides du territoire ;
- appuyer les propriétaires dans les activités de protection et d'aménagement en les conseillant et en les renseignant sur les sources de financement disponibles pour les aménagements à réaliser et si nécessaire les aider à préparer des projets qui permettraient la réalisation des aménagements planifiés ;
- effectuer au besoin de nouveaux inventaires-terrain pour compléter la banque de connaissance actuellement existante ;

Signatures :

_____	_____	_____
Propriétaire	Date	Lieu

_____	_____	_____
Groupement forestier de l'Est-du-Lac Témiscouata	Date	Lieu

_____	_____	_____
La Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent	Date	Lieu

CONCLUSION

Vous savez maintenant que vous êtes propriétaire d'un milieu humide important pour la faune et la biodiversité de notre région.

Votre participation est très précieuse pour le succès du projet car elle permettra de conserver la majorité des milieux humides du territoire. Vous contribuez ainsi à maintenir l'approvisionnement en eau des ruisseaux, rivières et lacs de notre territoire. Avoir de l'eau de qualité et en quantité est une richesse inestimable. À long terme vos enfants, petits enfants en profiteront.

Dans votre plan de protection et de mise en valeur (deuxième partie), nous avons résumé les suggestions se rapportant aux principales orientations et aux différentes actions qui s'offrent à vous. Réalisez celles qui vous intéressent. Ce plan vous appartient et vous en êtes le (les) propriétaire (s).

De leur côté, la Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent et le Groupement forestier de l'Est du Lac Témiscouata vous fourniront dans la mesure du possible, un appui technique pour réaliser votre plan de protection et de mise en valeur.

Dans notre société où la qualité de vie est importante, posséder un lot sur lequel on retrouve un milieu humide est une grande richesse, vous êtes privilégié.

ANNEXE 1 – Carte des milieux humides du territoire



MILIEUX HUMIDES TERRITOIRE DE L'EST-DU-LAC TÉMISCOUATA



1:150000

Milieux humides .shp
Hydro .tin.shp
Cadastré .shp

ANNEXE 2 – Liste des propriétaires participants

1. **Jean-Paul Trahan et Lise Sénéchal (site # 1)**
2. **Jacqueline Lebel-Riou (site # 2)**
3. **Léonard Beaulieu (site # 3)**
4. **Martin Rodrigue et Chantal Désilet (site #3)**
5. **Gervais Beaulieu (site # 3)**
6. **Richard Pelletier & Fils (site # 3)**
7. **Entreprise agricole du lac - Francis et André Boucher (site # 3)**
8. **Martin Caron (site # 4)**
9. **Marcel Lévesque (site # 4)**
10. **Jean-Marie Caron (site # 4)**
11. **Jacques Lavallière (site # 5)**
12. **Bruno Dubé (site # 6)**
13. **Camille St-Pierre et Louiselle Labrie (site # 6)**
14. **Guy Cimon (site # 7)**
15. **Langis et Jocelyn Pelletier (site # 8)**
16. **Sylvie Cadôret et Vincent Soulière (site # 9)**
17. **Micheline Lévesque et Gaétan Leclerc (site # 10)**
18. **Michel Sheinck (site # 11)**
19. **Mario Ouellet (site # 12)**
20. **Gérald et Laurent Thibault (site # 13)**
21. **Groupement forestier de l'Est du Lac Témiscouata (site # 14)**
22. **Samuel Robinson et Myriam Dionne(site # 14)**
23. **Bégin et Bégin (site # 15)**
24. **Richard Côté (site # 16)**
25. **Famille Léo Raymond (site # 17)**
26. **Famille Louis Turcotte (site # 17)**
27. **Gilles Bérubé (site # 18)**
28. **Marcel et Jacques Landry (site # 19)**
29. **Réal Landry (site # 20)**
30. **François Guay (site # 21)**
31. **Gontran Bérubé (site # 22)**
32. **Bois G. Deschênes - Guildo Deschênes (site # 23)**
33. **Julien Pedneault (site # 24)**
34. **Robert Fortin (site #25)**
35. **Famille Jean-Paul Thériault (site #25)**
36. **Maurice Lavoie (site # 25)**
37. **Paul-Hector Fortin (site # 25)**
38. **Bois G. Deschênes - Guildo Deschênes (site #25)**

ANNEXE 3 – Les milieux humides du territoire : quelques photos



HUARD À COLLIER SUR SON NID

PHOTO : JEAN-PAUL TRUHAN



OEufs DE HUARD À COLLIER

PHOTO : JEAN-PAUL TRUHAN



CANARD NOIR FEMELLE



PHOTO : LA FORÊT MODÈLE DU BAS-SAINT-LAURENT (JOANNE MARCHESSAULT / ÉRIC GOSSELIN)





VÉGÉTATION DE TOURBIÈRE



BERNACHES DU CANADA (OULARDES)



PHOTO : LA FORÊT MODÈLE DU BAS-SAINT-LAURENT (JOANNE MARCHESSEAU / ÉRIC GOSSELIN)



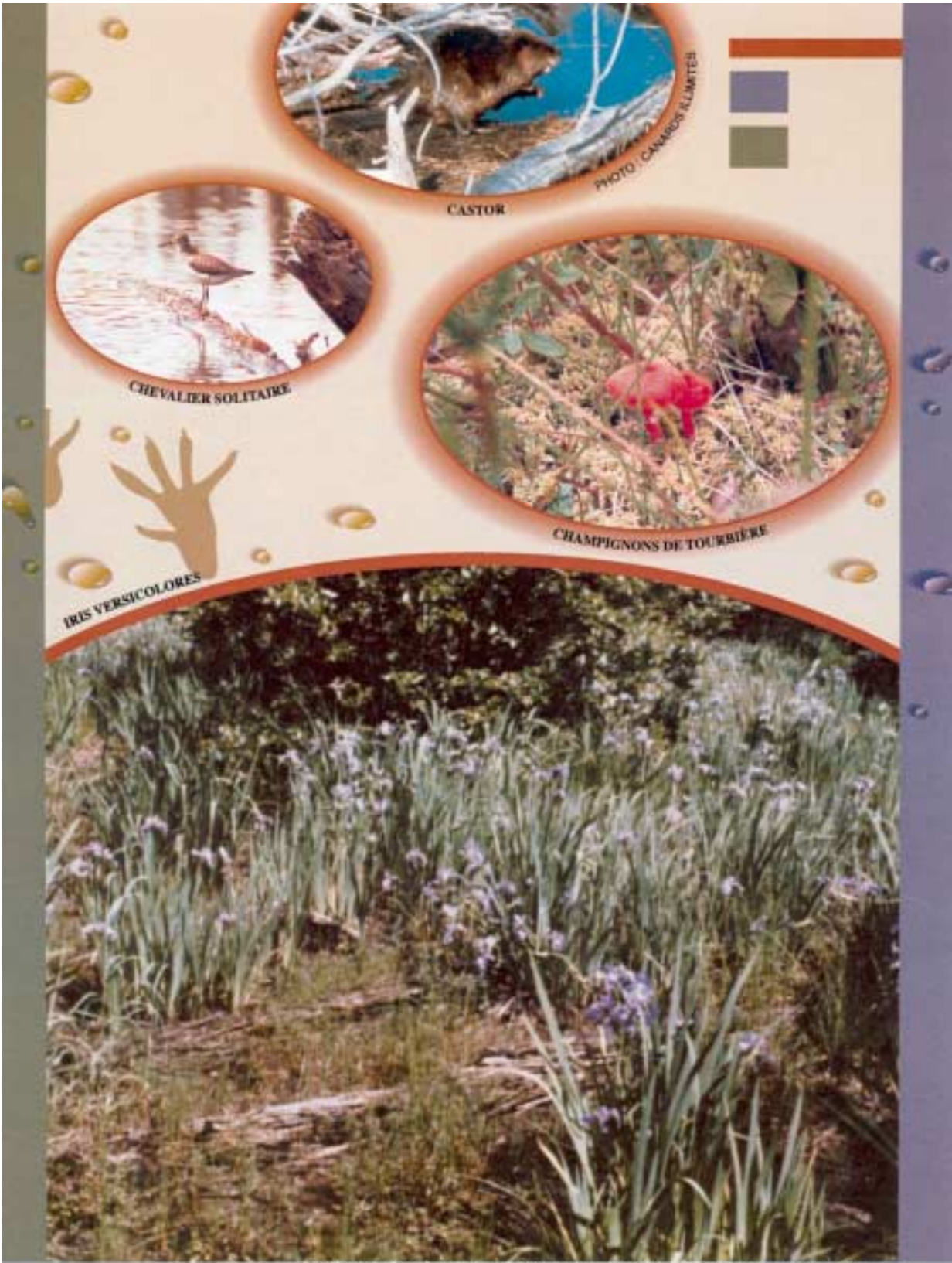


PHOTO : LA FORÊT MODÈLE DU BAS-SAINT-LAURENT (JOANNE MARCHESSEULT / ÉRIC GOSSELIN)



CONCEPTION GRAPHIQUE MARIE BERTIN
SIGRAPH RIMOUSEY

Une réalisation possible grâce aux partenaires suivants :



FONDATION DE LA FAUNE
DU QUÉBEC



BAS SAINT-
LAURENT
RÉGION DE
MONTREAL
1997



GROUPE FORÊTES
DE L'EST DU LAC TEMISCOUATA



Plan nord-américain de
gestion de la sauvagine



Canards Illimités Canada

WILDLIFE HABITAT
HABITAT FAUNIQUE

SYBREX
SYSTEMS